

## ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2025

---

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES  
- (N° 2115)

Adopté

N° AS518

## AMENDEMENT

présenté par  
M. Hetzel, rapporteur

-----

### ARTICLE 12 BIS

I. – À l’alinéa 2, après le mot :

« ou »,

insérer les mots :

« du régime spécial ».

II. – En conséquence, à l’alinéa 4, après la dernière occurrence du mot :

« ou »,

insérer les mots :

« du régime spécial ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.